Interpellation
Exposition des enfants bellerins aux produits phytosanitaires : que sait-on ?

En préambule, nous tenons à préciser que cette interpellation ne cherche pas à stigmatiser un groupe professionnel, à savoir celui représentant les métiers de la terre, dont nous savons le rôle vital qu'il joue, mais bien à apporter un nouvel élément dans une discussion essentielle et qui en l'occurrence touche à la santé.

Comme il a déjà été démontré par la littérature scientifique, les populations vivant à proximité de terres agricoles sont exposées aux pesticides de diverses manières, par le biais de la dérive de pesticides dans l'air, éventuellement aussi par des résidus présents sur les vêtements et rapportés au domicile, ou encore de la nourriture qu'elles consomment. On sait aussi que cette exposition peut affecter l'appareil respiratoire (d'ailleurs, ce n'est pas pour rien que les ouvriers viticoles s'équipent pour pulvériser ces produits et ils ont bien raison !). Des études faites à l'étranger ont montré que les produits phytosanitaires affectent en particulier des groupes de personnes vulnérables, comme les enfants.

Une récente étude[1] faite dans le Valais, à la demande du gouvernement et grâce à son financement, est passée un peu sous les radars médiatiques. Si elle laisse encore beaucoup de questions en suspens - ce qui est normal pour une telle investigation -, elle fournit des observations qui doivent nous interpeller. Elle a été menée dans trois villages de la plaine du Rhône valaisanne, en prenant des mesures à 4 périodes, à savoir, en janvier (moment de « pause » hivernale) puis 3 fois entre avril et juin, moment de la plus grande utilisation de pesticides. Elle a ciblé des enfants d'âge scolaire qui ont porté des bracelets mais chez qui des échantillons d'urine ont aussi été prélevés.

On apprend, entre autres que, sur les 81 pesticides testés, 36 ont été trouvés dans les bracelets des enfants au cours d'au moins une période. Les fongicides représentent les pesticides les plus fréquemment détectés dans les bracelets individuels au total, suivis par les herbicides. Cela a un lien direct avec l'utilisation de ces produits dans ces cultures d'autant que le nombre de pesticides détectés dans les bracelets des enfants est passé de 18 lors de l'évaluation de référence en janvier à 29 au cours de la dernière période en juin. Plus inquiétant encore, certains pesticides, interdits en Suisse depuis quelques années en raison de leur possible atteinte à la santé, ont été retrouvés sur les bracelets.
Les biomarqueurs urinaires de pesticides ont été détectés dans l'urine de tous les enfants au cours d'au moins une évaluation.
Si, comme le souligne l'étude, fort heureusement, les enfants n'ont pas présenté de symptômes respiratoires graves, il n'en reste pas moins que le nombre d'enfant en présentant a passé de 10% à 20% entre la période hivernale (où pourtant les enfants ont habituellement plus d'infections respiratoires banales), et la période de haute pulvérisation de pesticides (où habituellement les enfants sont moins symptomatiques).

Ce sujet semble préoccuper un bon nombre de citoyens et citoyennes, conscient.e.s des enjeux environnementaux et sanitaires que posent certaines pratiques agricoles et viticoles notamment les fumigations par hélicoptères, et fort des conclusions de l'étude valaisanne citée :
Nous nous permettons de poser les questions suivantes :

1. ***Quelle réglementation définit la distance entre des habitations, à Bex et les cultures***

---

1 **Exposition aux Pesticides par l'Air et Santé Respiratoire des Écoliers en Valais (PARVAL) :**
Auteurs : Lucienne Zinsstag, Anouk Petitpierre, Aline Berweger, Noémie Pidoux, Christine Dalla Pola, Dr Medea Imboden, PD Dr Christian Schindler, Prof. Nicole Probst Hensch, Prof. Samuel Fuhrimann*

traitées par des produits phytosanitaires selon le mode d'application?

2. ***Comment peut-on s'assurer que ces distances sont respectées lors des fumigations aériennes ?***
3. ***Ne serait-il pas judicieux de susciter une étude similaire ou complémentaire à celle faite en Valais pour documenter le risque effectif ou non pour la population, en particulier la plus vulnérable, à savoir les enfants ?***
4. ***De manière plus général, cette étude ne devrait-elle pas relancer l'idée que, pour le moins, les vignes et les terres agricoles appartenant à la Commune soient progressivement cultivées selon un principe plus respectueux de la biodiversité mais aussi de la santé humaine et s'inscrivant dans le plan climat communal?***

Nous remercions la Municipalité pour sa réponse écrite.

Les Posses sur Bex, 15 septembre 2025

Martine Gerber, pour les Vert.e.s de Bex